

Assistant socio-éducatif

Informations sur le concours

Publié le :	09-10-2025
Filière :	Filière socio-éducative
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Adresse d'envoi email des candidatures :	afinance@pssm.fr
Date du concours :	09-12-2025
A propos du poste :	

Filière : Educateur Spécialisé

Informations sur l'établissement

Nom :	Centre Hospitalier de Bar-le-Duc Fains-Véel
Ville :	55000 Bar-le-Duc
Site Web :	https://ght-coeurgrandest.fr/les-etablissements/ch-de-bar-le-duc/

Pour candidater

Date limite de candidature :	09-11-2025
Conditions de candidature :	

Peuvent être admis à concourir les candidats réunissant les conditions prévues aux articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'action sociale et des familles, donnant droit au titre d'assistant de service social et permettant d'en exercer l'activité.

Pièces à fournir :

Le/la candidat(e) devra constituer son dossier d'inscription comprenant les pièces suivantes :

1. Une lettre d'inscription au concours comportant les motivations du candidat ;

2. Un curriculum vitae détaillé mentionnant notamment les actions de formations suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi ;
3. Une copie des titres et diplômes conformes à l'original ;
4. Une photocopie d'une pièce justifiant l'état civil ou la nationalité ;
5. Un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national. Les candidats ayant plus de 25 ans sont dispensés de fournir cette pièce.
6. Un état signalétique des services publics ;
7. Un extrait de casier judiciaire n°3 ayant moins de 3 mois de date.

Mail pour l'envoi des candidatures :

afinance@pssm.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Centre Hospitalier de Bar-le-Duc Fains-Véel

Madame la Directrice des Ressources Humaines

1, BOULEVARD D'ARGONNE

55000 BAR LE DUC